



Infolettre SEPTEMBRE 2024

Mot du maire



Les grandes vacances sont terminées et c'est le retour à l'école pour les enfants ainsi que la routine qui s'installe pour les parents. Pour les grands-parents, c'est la mise en phase d'alerte pour les journées de dépannage. Pour la municipalité, c'est la continuité. En effet, avec le support de nos employés, nous continuons à faire avancer les projets en cours en plus de surveiller et de corriger les irritants qui pourraient vous rendre la vie moins agréable.

Il va de soi que l'été qui se termine bientôt nous a causé des problèmes, soit à cause des pluies diluviennes ou les vents à « écorner les bœufs ». Pourtant, ces inconvénients nous ont permis de constater, encore une fois, le degré de solidarité et d'entraide des riverains. En effet, les messages de quais ou de bateaux à la dérive, via les médias sociaux, ont permis aux propriétaires concernés de retrouver leurs biens. En passant, je crois qu'il est temps d'accepter pour de bon que les changements climatiques soient une réalité du quotidien.

Nous allons entreprendre l'automne avec optimisme. Encore une fois, je vous remercie pour votre grand respect envers les élus. Aujourd'hui, c'est tellement facile, sous le couvert de l'anonymat, de lancer de fausses nouvelles ou de proférer des critiques acerbes. Nous sommes toujours disponibles pour échanger et discuter avec vous, dans le respect.

Nous espérons vous rencontrer à la fête des citoyens.

Bel automne,

Jean-Paul Descoeurs

Bulletin municipal

Recevez les dernières nouvelles, événements à venir, messages importants et autres communications d'intérêts.

Inscrivez-vous maintenant



INVITATION

Inauguration officielle du nouvel hôtel de ville et centre multifonctionnel Dimanche 1er septembre 2024



Dimanche 1^{er} septembre 2024, dès 11 h,
vous êtes toutes et tous conviés à l'inauguration officielle du
nouvel hôtel de ville et centre multifonctionnel situé au
544 chemin du Tour-du-Lac.

Venez rencontrer les membres du Conseil et visitez les nouveaux locaux.

Cette journée spéciale est également marquée par la Fête citoyenne qui se déroulera au parc dragon du lac, juste à côté. (Consultez l'annonce détaillée à la dernière page de l'infolettre).



**Réseau internet
sans fil (WIFI) gratuit**



Réseau :

Lac Simon Public *Nouveau site*

Écocentre

(123, chemin du Parc)

Parc de l'Amitié

(915, chemin du Tour-du-Lac)

Plage municipale

(760, chemin du Tour-du-Lac)

Parc Alpha

(475, route 321)

Marina—Quai public

(849, chemin du Tour-du-Lac)

Hôtel de ville / Parc dragon du lac

(544, chemin du Tour-du-Lac)

Mot de passe :

Muni2021

Mot de passe :

lac-simon publique

TAXES MUNICIPALES

DATE LIMITE POUR LE 3E VERSEMENT :
Mardi 3 septembre 2024

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séances ordinaires



**Les séances ont lieu à la salle du Conseil au
544 chemin du Tour-du-Lac à 19 h 30**

- Vendredi 6 septembre
- Vendredi 4 octobre
- Vendredi 1er novembre
- Vendredi 6 décembre

VENTES DE GARAGE

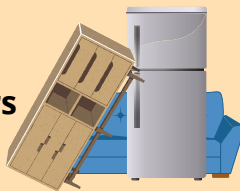
Les ventes de garage sont autorisées sur le territoire de Lac-Simon
chaque long week-end, c'est-à-dire :

- du 31 août au 2 septembre (FÊTE DU TRAVAIL)
- du 12 au 14 octobre (FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE)



RAPPEL - COLLECTES - AUTOMNE 2024

Monstres ménagers



Tous les 2^e lundi de chaque mois, jusqu'à décembre



**Feuilles et
aiguilles de pins**



Les 11 et 25 octobre et le 8 novembre

S.V.P. les déposer dans un sac en papier, n'utilisez pas de
sacs de plastique même si ceux-ci sont biodégradables.

Branches



Du 7 au 11 octobre et du 21 au 25 octobre

Déposez les branches (maximum de 7,5 cm) de diamètre
en amoncellement d'environ 1 mètre par 1 mètre, la partie
la plus grosse vers le chemin.

** nous vous encourageons à aller porter vos branches
directement à l'écocentre **

COMPOSTAGE

VOICI LES EMPLACEMENTS OÙ VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS SACS DE MATIÈRES ORGANIQUES

(sacs bruns, de 360 litres, identifiés « Matières organiques »)

- Garage CDMR
- Chemin du Haut-des-Côtes
- Chemin de la Baie-Yelle
- Rue Fanny
- Rue Saint-Laurent
- Chemin de la Pinerais
- Chemin Simonet
- Angle du chemin de la Presqu'île et de la route 315
- Chemin Hilaire
- Stationnement du débarcadère (849 chemin du Tour-du-lac)
- Chemin Bellefeuille
- Chemin Azarie
- Chemin Cayer
- Chemin du Golf
- Chemin Brisson
- Chemin Caron
- Chemin Sabourin
- Chemin de la Pinède



IMPORTANT : N'utilisez que des sacs de papier pour le compostage ou pour les feuilles. Les sacs de plastiques ne sont pas acceptés par les compagnies de recyclage et de compostage. Merci.

ÉCOCENTRE

123 chemin du Parc - Tél. : 819-428-3906, poste 1879



OUVERT

Jusqu'au 12 octobre :

du jeudi au lundi, de 8 h à 16 h

À partir du 19 octobre jusqu'à la fin novembre :

tous les samedis de 10 h à 16 h

L'horaire détaillé de l'hiver sera présenté dans l'infolettre de décembre et sur le site internet

FERMÉ

LES JOURS FÉRIÉS :

FÊTE DU TRAVAIL : lundi 2 septembre 2024

ACTION DE GRÂCES : lundi 14 octobre 2024

SERVICE DE VALORISATION DES GROS REBUTS



En 2021, dans le contexte de la pandémie et considérant l'instabilité financière que cela peut créer dans certains ménages, le Conseil municipal a adopté une résolution pour l'achat d'un conteneur afin d'entreposer certains meubles et électroménagers en bon état de fonctionnement.

Un nouveau service de valorisation a donc vu le jour avec l'installation de ce conteneur, vous pourrez vous départir de meubles et électroménagers fonctionnels que vous n'utilisez plus ou donner une seconde vie à des articles déposés dans le conteneur. Ce service est gratuit.

Ce léger investissement, nous l'espérons, permettra aux personnes qui en ont besoin de pouvoir bénéficier de ce service. Collectivement, nous pouvons être très fiers de cet audacieux projet qui contribue à donner au suivant et à recycler.



QUAI MUNICIPAL

849 chemin du Tour-du-Lac

Heures d'ouverture :

8 h à 20 h, du vendredi au lundi

Notez que les heures d'ouverture peuvent varier après le 15 septembre.

ACCÈS AU DÉBARCADÈRE—Téléphone : 819-428-1345

Le tarif fixé par le règlement 541-2024 pour les propriétaires d'une unité d'évaluation à la Municipalité de Lac-Simon est facturé directement au compte annuel pour les années où la vignette est en vigueur, et ce, suivant l'enregistrement des embarcations effectués.

LAVAGE DES EMBARCATIONS

La plus grande menace actuelle pour nos plans d'eau est l'introduction d'organismes étrangers qui modifient les écosystèmes. C'est pourquoi nous exigeons le lavage de toutes les embarcations, incluant les kayaks et les canots et leurs remorques avant la mise à l'eau lorsque l'embarcation provient d'un autre plan d'eau.

VIDANGE DES EAUX USÉES D'EMBARCATION ET DE ROULOTTES

La vidange des eaux usées et de boues au quai municipal est gratuite pour les propriétaires et les résidents de la municipalité. Le coût est de 20 \$ pour les non-résidents, payable aux préposés du débarcadère.



PARC DE L'AMITIÉ

915 chemin du Tour-du-Lac

HORAIRE AUTOMNE 2024



À partir du 30 août :

Judi :	de 9 h à 19 h
Vendredi et samedi :	de 9 h à 21 h
Dimanche :	de 9 h à 17 h

Fermeture du parc de l'Amitié pour la saison hivernale : 15 octobre 2024

UN TOURNAGE SUR LE LAC

Dans le cadre d'une émission de pêche, Daniel Robitaille était en bateau avec son équipe de tournage sur le lac Simon pour la production d'un reportage de pêche le 22 août dernier.

L'émission sera diffusée cet automne sur Noovo TV.



POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE DE LAC-SIMON



Après plusieurs mois de travail, le Comité d'élaboration de la politique familiale a présenté au Conseil, lors de l'assemblée du 2 août dernier, la Politique familiale de Lac-Simon (2024-2027), qui a été adoptée à l'unanimité.

Cette politique ouvrira la voie à l'obtention de subventions gouvernementales par la Municipalité. Son objectif est de promouvoir le développement et le bien-être des familles locales, complétant ainsi notre politique pour les aînés (MADA). Elle permettra la mise en œuvre de divers projets bénéfiques pour l'ensemble de la population.

Le document de présentation de la politique est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et sur notre site internet : <https://lac-simon.net/municipalite-de-lac-simon/administration/politiques/>

Marche en forêt en période de chasse



Dès la fin septembre et jusqu'au début novembre, les périodes de chasses se succèdent dans notre région (cerf, orignal, ours, etc.). C'est pourquoi nous vous rappelons d'être bien visible si vous marchez en forêt,.

Un joli dossard **orange fluo** vous ferait si bien et pourrait vous sauver la vie !

Municipalité de Lac-Simon

Municipalité de Lac-Simon Services Loisirs, sports et culture Communications Nous joindre

Municipalité de Lac-Simon
pour l'eau, l'air et la verdure
En savoir plus sur la Municipalité

Bienvenue sur le site Internet de la municipalité de Lac-Simon

En navigant sur notre site Internet, vous pourrez y trouver des renseignements sur les services municipaux, les règlements en vigueur, les commerces et restaurants locaux, les différentes installations sportives et récréatives, les événements à ne pas manquer et bien plus encore.

Que vous soyez un résident de Lac-Simon ou simplement de passage dans la région, vous trouverez certainement de quoi vous divertir et vous détendre dans notre belle municipalité. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous avez besoin d'informations supplémentaires.

Au plaisir de vous accueillir à Lac-Simon, un endroit où la nature est reine et où le plaisir est au rendez-vous!

RESTEZ INFORMER

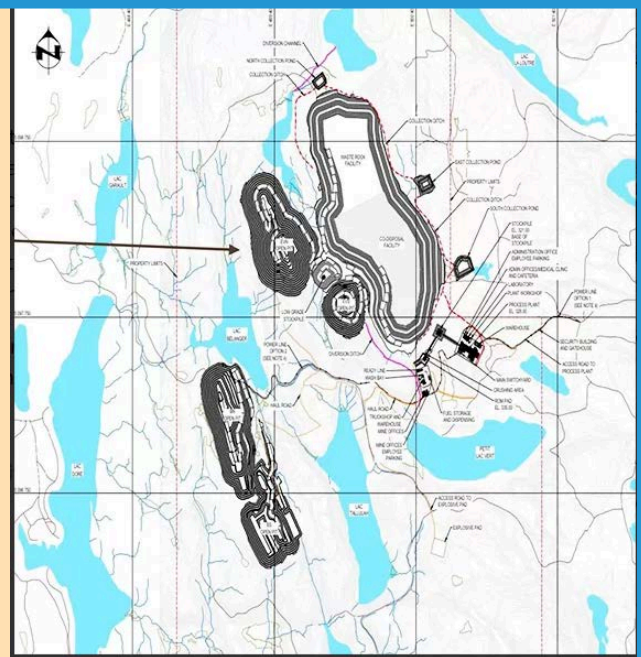
N'oubliez pas de consulter régulièrement notre site web pour rester informé des actualités municipales et des événements importants à ne pas manquer.

www.lac-simon.net



ALLIANCE DES
MUNICIPALITÉS
PETITE-NATION NORD

INVITATION



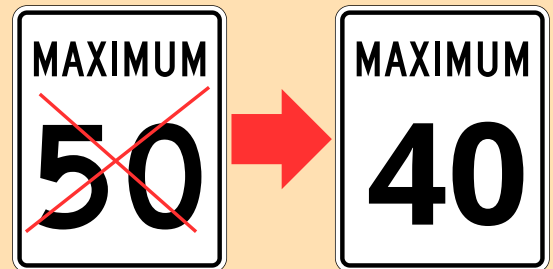
Vous êtes conviés à la 3e séance d'information publique. Cette rencontre a pour but d'informer la population des municipalités concernées et affectées par le projet minier La Loutre :

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE, de 9 h 30 à 12 h 30

Lieu : sous le Dôme au 299 route des Cantons à St-Émile-de-Suffolk

Pour plus d'information, consultez le site internet de l'Alliance :
[Alliance Petite-Nation Nord \(alliancepetitenation.org\)](http://alliancepetitenation.org)

**Surveillez la
signalisation sur nos
routes**



Ralentissez

Conformément au [règlement numéro 548-2024](#) en vigueur, la vitesse autorisée sur les routes publiques d'une grande partie du territoire de la Municipalité est passée de 50 km/h à 40 km/h.

Le Conseil estime nécessaire de diminuer la limite de vitesse sur certaines routes, en particulier celles qui ont des caractéristiques spécifiques et qui sont utilisées par les piétons et les cyclistes, ce qui représente un risque.

La signalisation a été modifiée sur les routes concernées par ce règlement.

Soyez attentifs à ces nouveaux panneaux lors de vos déplacements.

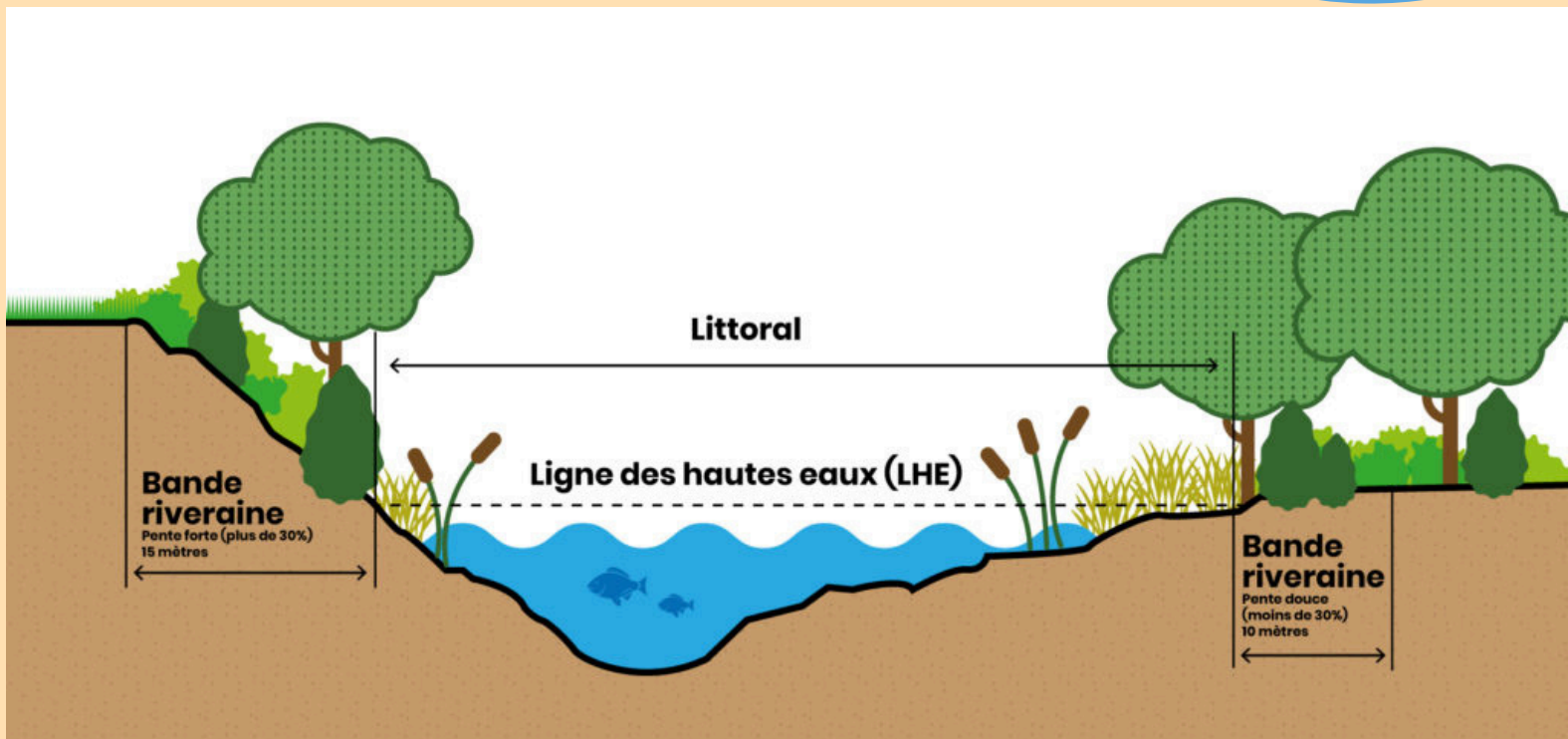
SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROTECTION DES BANDES RIVERAINES

Qu'est-ce que la bande riveraine ?

La bande riveraine est définie, aux fins du Protocole de caractérisation de la bande riveraine, comme la zone qui ceinture le lac à partir du rivage (interface eau et terre) jusqu'à quinze (15) mètres de distance vers l'intérieur des terres, en suivant la pente du terrain.

Source : Document de soutien au Protocole de caractérisation de la bande riveraine - Gouvernement du Québec



Protéger les rives de notre lac est crucial pour léguer un patrimoine aux générations futures. Ainsi, **il est strictement interdit d'entreprendre des travaux dans la bande riveraine**. Ceux qui enfreignent le règlement en vigueur ([551-2024 sur la protection et la renaturalisation des rives](#)) encourent des amendes sévères et l'obligation de restaurer les lieux à leur état initial est applicable.

Retrait des quais et nettoyage des berges

On rappelle aux citoyens riverains qu'il faut déjà préparer notre plage en vue de l'arrivée de l'hiver, et ce, en prévoyant la crue des eaux du printemps.

Retirez vos quais et vos accessoires en vous assurant qu'ils ne partiront pas à la dérive. On ne sait jamais ce que nous réserve la nature...



AVIS IMPORTANT : Interruption de courant

Le mardi 17 septembre, entre 9 h et midi.

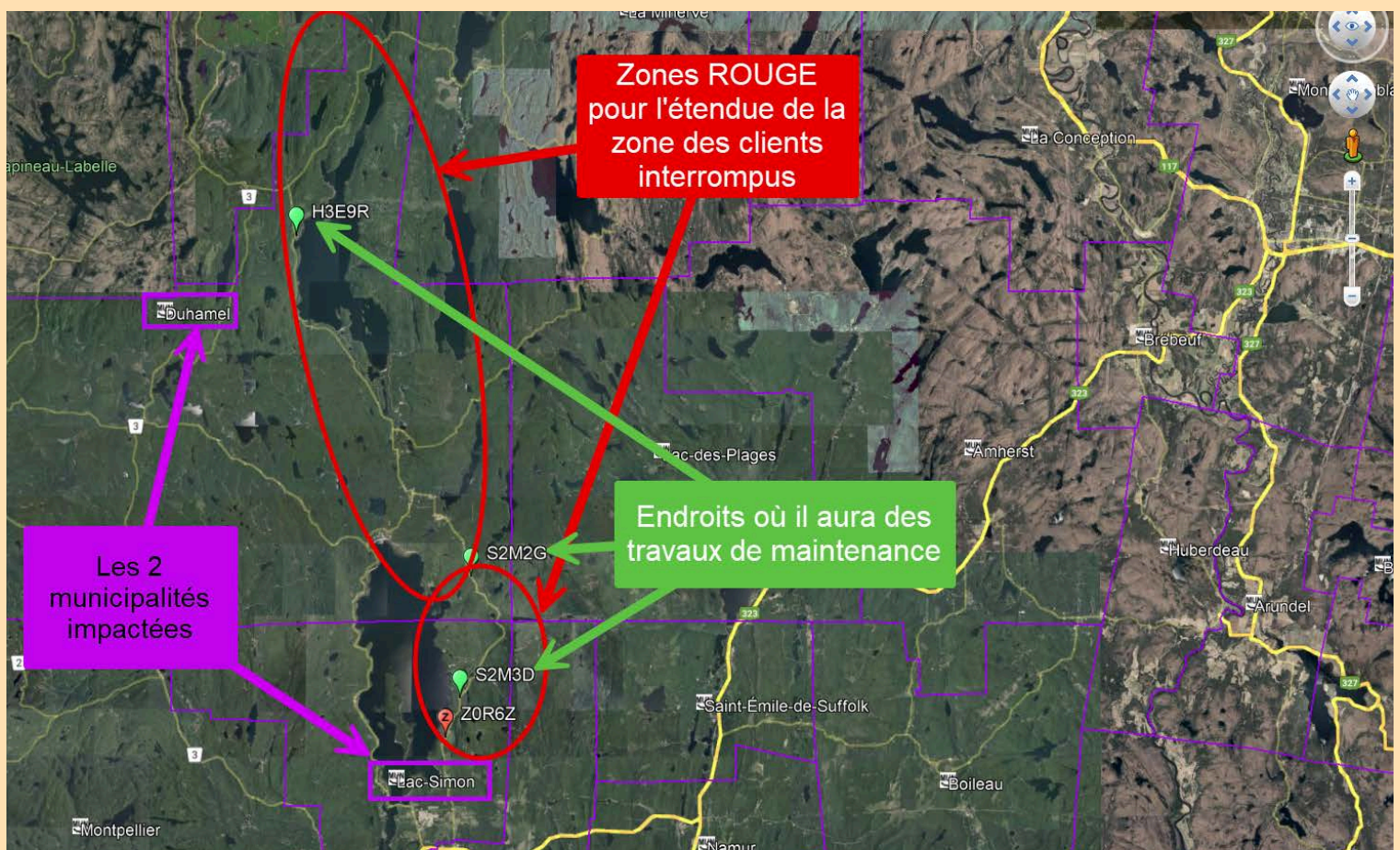
En cas de report, l'interruption aura lieu le **mercredi 25 septembre de 9 h à midi.**

En raison de travaux électriques et de maintenance visant à améliorer la qualité du service et à réduire le nombre et la durée des pannes, Hydro-Québec nous a informé qu'une interruption de courant est prévue en septembre dans notre région.

Environ 1 300 clients dans les municipalités de Duhamel et du Lac-Simon seront concernés.

Les clients commerciaux (62) ont été contactés par un agent d'Hydro-Québec. Les clients résidentiels affectés par la coupure (1 220) recevront un appel téléphonique quelques jours avant.

Les travaux sont planifiés après la saison touristique et la rentrée scolaire.



Semaine de la prévention des incendies du 6 au 12 octobre 2024



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !



COMMENT ÊTRE AVERTI À TEMPS D'UN INCENDIE ?

Le détecteur et avertisseur autonome de fumée (DAAF) vous assure une sécurité contre les incendies.



Tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'au moins un détecteur de fumée, à la charge du propriétaire ou bailleur du logement. Le locataire en assure le renouvellement et le bon fonctionnement tant qu'il occupe les lieux.



Les détecteurs doivent être implantés en priorité dans les couloirs et les chambres d'enfant.



Ils doivent être fixés le plus haut possible, à distance des sources de vapeur (cuisine, salle d'eau).



Vous devez remplacer la pile si le détecteur de fumée n'émet pas de bip lorsque vous appuyez sur ce bouton « test ». De même, si l'alarme de votre détecteur de fumée se déclenche sans raison apparente et émet un bip sonore court toutes les minutes, c'est le signe que votre pile commence à faiblir.



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA GESTION DES CRISES



DÉTECTEURS DE FUMÉE

Quand avez-vous changé de pile la dernière fois ?



La Traversée du lac Simon... en photos

Samedi 10 août 2024



8 h : Le départ



Remise de médailles



L'équipe de sécurité



Les nageuses et nageurs prêts pour les épreuves



Alexanne Dick, participante de la course de 12km
3e génération de nageurs de la Traversée (1964 - 1981 et 2024)



Les résultats

ÉPREUVE 1 : 12 KM LIBRE

18 ANS ET PLUS, MESSIEURS

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	LE SIÈGE, Jérôme	40	06—BRO	Longueuil	3:09:41.0	
2	MCENIRY, Luka	32	07—UNQC	Montréal	3:14:33.0	+ 4:52.0
3	HELLEUX, Valentin	29	05—UNQC	Montréal	4:04:44.0	+ 55:03.0
4	GUERROUJ, Youssef	34	03—UNQC	Dorval	4:25:54.0	+ 1:16:13.0

18 ANS ET PLUS, DAMES

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	O'BOMSAWIN, Anaïs	20	13—CAMO	Mascouche	3:43:13.0	
2	DOBBIN, Sarah	49	10—UNAT	Ottawa	3:46:58.0	+3:45.0
3	LAURIER, Catherine	47	11—UNQC	Montréal	3:54:33.0	+ 11:20.0
4	DICK, Alexanne	34	09—UNBC	Telkwa	3:58:36.0	+ 15:23.0
5	LI, Sarah	26	12—UNQC	Montréal	4:01:25.0	+ 18:12.0
6	DAOUST-BOUCHER, Sarah	27	08—UNQC	Montréal	4:25:03.0	+ 41:50.0

ÉPREUVE 2 : 100 M LIBRE

5-12 ANS, GARÇONS

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	GAGNÉ, Jérémie	12	221—UNQC	Saint-Hippolyte	3:21.7	

5-12 ANS, FILLES

1	SAVARD, Léanne	10	224—CNCI	Chicoutimi	2:36.4	
---	----------------	----	----------	------------	--------	--

ÉPREUVE 3 : 2 KM LIBRE

12-17 ANS, GARÇONS

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	LACHARITÉ, Samuel	13	22—NN	Pointe-aux-Trembles	36:58.8	
2	GAUTHIER, Thomas	13	21—GAMIN	Blainville	39:40.7	+ 2:41.9
3	PAQUETTE, Zack	12	23—CNMT	Amherst	44:22.1	+7:23.3
4	CHAMPAGNE, Xavier	13	20—UNQC	Val-des-Monts	1:01:53.0	+ 24:54.2

18 ANS ET PLUS, MESSIEURS

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	MARCIL, Mathieu	44	32—UNQC	N-D-de-Lourde	34:32.0	
2	GUAY, Charles	52	28—UNQC	Lac-Simon	39:44.7	+ 5:12.7
3	LAMPRON, Yanick	48	29—MUST	Laprairie	40:48.8	+ 6:16.8
4	ALVARADO VALDIVIA, Hector	41	24—UNQC	Montréal-Ouest	40:50.8	+ 6:18.8
5	VERMETTE, Pierre	59	35—MUST	Brossard	40:54.5	+ 6:22.5



La Traversée du lac Simon

Les résultats... suite



ÉPREUVE 3 : 2 KM LIBRE (... SUITE)

18 ANS ET PLUS, MESSIEURS

6	BUFFERNE, Gregory	38	25—UNQC	Beaconsfield	44:41.3	+ 10:09.3
7	DE CONNINCK, Thomas	27	26—UNQC	Duhamel	49:13.2	+14:41.2
8	LOCAS, Daniel	66	31—UNQC	Chelsea	50:41.0	+ 16:09.0
9	LARIVIERE, Sylvio	63	30—UNQC	Mont-Tremblant	50:47.5	+ 16:15.5
10	POIRIER, Nicholas	34	34—UNQC	Gatineau	55:13.6	+ 20:41.6
11	MILETTE, Nicolas	57	33—UNQC	Outremont	1:01:01.6	+ 26:29.6
12	GAGNÉ, Benoît	47	27—UNQC	Saint-Hippolyte	1:05:18.9	+ 30:46.9

12-17 ANS, FILLES

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	MONETTE, Mathilde	14	44—NN	Montréal	33:38.6	
2	DESTREMPES, Rafaële	14	40—NN	Montréal	36:56.8	+ 3:18.2
3	LACHARITÉ, Rosalie	14	42—NN	Pointe-aux-Trembles	40:46.9	+ 7:08.3
4	FISHER, Caroline	15	41—UNQC	Lac-Simon	41:12.8	+ 7:34.2
5	MC DONALD, Justine	14	43—NN	Saint-Hippolyte	45:46.2	+ 12:07.6

18 ANS ET PLUS, DAMES

RANG	NOM	ÂGE	DOSSARD / CLUB	VILLE	TEMPS	ÉCART TEMPS
1	LEFEBVRE-SAUVÉ, Audrey	39	55—CNMN	Montréal	37:21.3	
2	MCMARTIN, Isabelle	60	59—UNQC	Chelsea	43:30.9	+ 6:09.6
3	SOULLIERE, Caroline	41	68—UNQC	Très-Saint-Rédempteur	44:40.1	+ 7:18.8
4	CIRCE, Karine	46	47—ROCSM	Ottawa	44:49.5	+ 7:28.2
5	FRIGON-TREMBLAY, Frédérique	32	51—NG	Ottawa	46:16.8	+ 8:55.5
6	NADEAU, Émilie	35	61—UNQC	Montréal	48:44.0	+ 11:22.7
7	PARÉ-BEAULIEU, Maude	46	63—UNQC	Blainville	48:52.0	+ 11:30.7
8	CYR, Camille	31	49—UNQC	Mascouche	49:16.1	+ 11:54.8
9	LETHIECQ, Monique	68	56—BRO	Brossard	50:06.5	+ 12:45.2
10	ROULEAU, Kathy	55	64—UNQC	Montréal	50:19.0	+ 12:57.7
11	HATTO-BAYARD, Jannick	35	52—UNQC	Saint-Adolphe-d'Howard	50:25.4	+ 13:04.1
12	SABOURIN, Claudie	27	65—UNQC	Ste-Thérèse	50:30.9	+ 13:09.6
13	LAFLEUR, Nicole	69	54—GAMIN	St-Laurent	50:34.9	+13:13.6
14	MARTIN, Sarah-Maude	30	58—UNQC	St-Mathias-sur-Richelieu	50:40.4	+ 13:19.1
15	TESSIER, Sandrine	32	69—UNQC	Montréal	51:55.9	+ 14:34.6
16	MONGEAU, Anik	25	60—UNQC	Montréal	52:14.4	+ 14:53.1
17	THIBAUT-ARSENAULT, Éléna	52	70—UNQC	Mont-Tremblant	52:33.5	+ 15:12.2
18	BESSETTE, Florence	21	45—UNQC	Québec	54:18.7	+ 16:57.4
19	UGNAT, Jasmine	60	71—PCSC	Lac-Simon	56:00.3	+ 18:39.0
20	SAINT-DENIS, France	62	67—UNAT	Ottawa	56:04.1	+ 18:42.8

Les résultats complets sont disponibles sur le site de la Traversée du lac Simon

[Accueil | Traversée Lac Simon \(traverseelacsimon.com\)](http://traverseelacsimon.com)



La Traversée du lac Simon... les activités



Mercredi 7 août

Contes sur la plage avec
Éric Pichette



CONFÉRENCE
DE MONSIEUR JEAN-GUY PAQUIN
Légendes anishinabée



Jeudi 8 août



Vendredi 9 août

Souper de la Traversée

Samedi 10 août

10 h Présentation sur Les filles du Roy

13 h 30 Conférence de Marie-Josée Bourgeois

*Un gros merci à tous les bénévoles
et aux organisateurs de l'événement*

L'automne aux Montagnes Noires

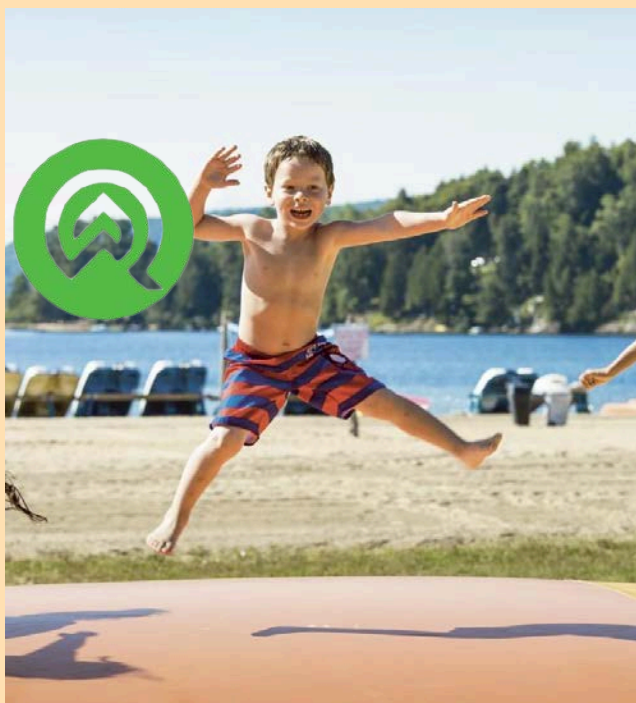
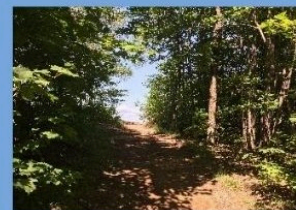


L'entente entre la Municipalité de Lac-Simon et le Parc des Montagnes Noires de Ripon offre les avantages suivants :

- Stationnement et accès gratuits au parc pour les résidents de la Municipalité. Une preuve de résidence au Chalet Stéphane-Richer (permis de conduire, carte citoyenne, facture de taxes, contrat notarié, etc.) est requise.
- Les résidents bénéficient d'une réduction de 15 % sur toute location d'hébergement*.

Les cartes des sentiers sont disponibles sur l'application ONDAGO : <https://app.ondago.com/fr/>

(* Valide du dimanche au jeudi seulement)



L'entente entre la Municipalité de Lac-Simon et la Société des Établissements de Plein air du Québec (SÉPAQ) permet d'offrir :

- un accès à la plage du secteur Preston aux bateaux de plaisanciers qui possèdent une vignette propriétaire (droit d'accès à la SÉPAQ) émise par la Municipalité de Lac-Simon.
- une tarification saisonnière pour l'accès en voiture à la plage du Centre touristique de Lac-Simon aux citoyennes et citoyens (propriétaire ou résident permanent) de Lac-Simon. Une preuve de résidence sera exigée à l'accueil du site (exemple : carte citoyenne, permis de conduire, etc.).



DIMANCHE
1 SEPTEMBRE 2024

FÊTE CITOYENNE

INAUGURATION DU NOUVEL HÔTEL DE VILLE -11H-
DINER DES CITOYENS -12H30
LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE -13H
CHANSONNIER 13H30
COLLATION -15H-



Maïs,
chien
chaud
et pizza
gratuite

**STRUCTURES GONFLABLES ET
ANIMATION POUR LES ENFANTS
À COMPTER DE 13H**

apportez vos chaises et boisson



C'EST UN RENDEZ-VOUS AU PARC DRAGON DU LAC

